



CTPIR DU 2 FEVRIER 2010 :

Dialogue Social sans voix

C

Les représentants de l'Administration ainsi que les représentants des personnels de la Région Ile-de-France – Outre-Mer, avaient la volonté de rendre toute la place à cette instance qu'est un CTPIR. Après une année de difficultés à se réunir compte-tenu des aléas du calendrier, il s'agit de tourner la page sur une réalité inacceptable : les instances paritaires ne sont pas de simples chambres d'enregistrement.

G

T

Nous avons conscience que le contexte de négociation est dur et reste insatisfaisant pour les représentants des personnels que nous sommes. Nous savons que les échéances posées sont intenables tant elles amènent les personnels de quelque services que ce soit, à travailler à flux tendu, sous le diktat du résultat.

P

Dans ce contexte, pas de temps d'obtenir les données des CTPD, pas le temps de lire, d'analyser les documents de travail quand ils arrivent à temps, pas le temps pour la concertation avec les personnels sur le terrain. Pas de temps malgré des enjeux majeurs....

J

Si le pouvoir politique se satisfait de faire fi du dialogue social devant accompagner tout changement,

J

Si le pouvoir politique se satisfait de faire fi des réalités de gestion du quotidien qui sont les nôtres,

I

Si la seule motivation du pouvoir politique est l'objectif d'économie, de rentabilité et de productivité,

D

Alors, nous refusons le démantèlement du Service Public qui n'apporte aucun bénéfice pour les usagers et les services de proximité. Nous refusons les prises de décision dans une pseudo urgence, qui laissent les personnels sur le carreau : conditions de travail dégradés, impossibilité de se projeter vers un avenir, absence de dialogue.

F

S'il y a une urgence, c'est bien de redonner au Dialogue Social toute sa place. Car de ce dialogue, pourra naître la construction de projets réfléchis, adaptés aux situations selon les territoires et tenant compte des forces vives.

-

L'échéance nationale de la mise en place des activités de jour et leur accompagnement étant fixée au 31 Décembre 2011, nous demandons à ce que l'année 2010 soit utilisée pour construire le projet le plus pertinent.

O

Nous n'attendons certes pas de miracle mais le Dialogue Social est une exigence que nous posons comme seule garantie, limitant les violences institutionnelles ressenties. Et cela se fera en donnant la place à la concertation.

M

La CGT PJJ, loin d'être dans l'opposition systématique, reste sur cette position d'ouverture. En cohérence avec notre position défendue ce 2 Février 2010, nous demandons l'établissement d'un calendrier planifiant les étapes de la construction d'un projet concerté qui donnera toute la place au dialogue dont nos services, nos personnels et nos métiers ont besoin de façon vitale.

Les Représentants de la CGT PJJ IDF-OM